

Un bouleversement de nos vies



Voilà plus de cinq semaines que nous sommes confinés, chacun chez soi, seul ou en famille. **C'est une expérience inédite et étrange, à la fois collective (nationale et même planétaire), personnelle et intime.** Elle a pu déjà redéfinir ce que l'on est, ce que l'on pense, ce que l'on fait. Cette réflexion personnelle et collective se poursuivra sans nul doute. Elle devra se concrétiser par des changements importants pour appréhender ce qui est vital pour notre avenir commun. **Actuellement, la première des priorités c'est la santé,** c'est au personnel des hôpitaux, des EHPAD, tous les soignants au contact des malades ou de nos aînés que vont nos pensées et nos remerciements à cet instant. Nous saluons également les différents corps de métiers qui maintiennent les services de la vie quotidienne sur leur lieu de travail ou en télétravail et nous pensons à celles et ceux qui vivent une situation de chômage.

Depuis le début de cette crise début mars, l'équipe municipale et moi-même avons eu à coeur d'assurer la sécurité sanitaire. **Très vite, nous avons fermé les équipements municipaux en suivant strictement les mesures nationales et un plan de continuité des services essentiels a été mis en oeuvre.** Des règles strictes pour l'organisation du scrutin municipal avaient été appliquées et nous étions prêts à assurer l'installation du nouveau conseil dans les règles de sécurité maximale. À la dernière minute, le gouvernement a demandé d'annuler cette séance qui est donc reportée en principe au mois de juin. Les tergiversations ont affecté la tenue de ce scrutin et **nous remercions les 686 électeurs qui ont bien voulu s'exprimer le 15 mars dans un contexte assurément difficile.** Au final, le gouvernement a considéré que les élections acquises au 1er tour étaient validées. Nous prenons acte de cette décision.

Où en sommes nous aujourd'hui ?

Quotidiennement, nous sommes mobilisés avec les services municipaux et les conseillers municipaux pour atténuer autant que possible les effets de cette crise pour les plus fragiles, assurer les services publics essentiels, assurer le respect du confinement et proposer des initiatives qui peuvent atténuer cette épreuve. **Vous retrouverez au dos de ce document les informations pratiques pour la commune.** Au bout de 5 semaines, le confinement peut devenir particulièrement pénible pour de multiples raisons. C'est pourquoi plus que jamais, **vous ne devez pas hésiter à appeler le standard de la mairie au 03 20 91 59 01 en cas de besoin.** Des numéros verts notamment pour les personnes en difficulté psychologique (0800 130 000) sont à votre disposition. Vous pouvez également laisser un message en dehors des horaires habituels au 06 86 30 90 09. Les solidarités de voisinage sont essentielles, elles sont accompagnées par les initiatives telles que le réseau d'écoute des personnes âgées (RESAL). Je remercie les concitoyens qui ont proposé leur aide, en gardant le contact avec leurs voisins, en faisant les courses. Le CCAS est présent pour proposer une aide financière pour toute difficulté personnelle ou familiale causée ou aggravée par la crise actuelle. Nos partenaires associatifs habituels sont également disponibles.

Quelles sont les perspectives ?

Le Président de la République a donné une **date probable du début de déconfinement : le 11 mai.** À ce jour cette échéance comporte de multiples inconnues. Des nouveaux problèmes se posent dès aujourd'hui pour renforcer la sécurité sanitaire dans cette nouvelle phase, à commencer par la mise à disposition de masques pour tous ! Dans un premier temps, en mars, nous avons fait don à l'Agence Régionale de Santé d'une grande partie de nos masques en stock, puis **nous avons commandé il y a quelques jours des masques jetables (5000) et d'autres réutilisables (4500) pour accompagner le déconfinement.** Parallèlement, je salue et remercie les couturières et les couturiers bénévoles qui fabriquent des masques alternatifs. Dans tous les cas de figure, il en faudra un grand nombre pour couvrir les besoins pour les semaines et les mois à venir. Des dotations sont attendues notamment par la Région. Nous gérons ces différents approvisionnements aussi vite que possible selon les livraisons pour que chaque Lezennois puisse recevoir un ou deux masques. La situation des commerces locaux et des acteurs associatifs nous préoccupe, et nous sommes en contact permanent avec eux. Nous recherchons les moyens d'aider ou d'intervenir dans le respect des règles habituelles ou dérogatoires. **La réouverture des écoles est un objectif louable mais le premier objectif reste la sécurité sanitaire et la protection des enfants, des parents, des enseignants et des personnels municipaux.** Nous ne ferons rien qui mette en cause cet objectif.

Soyez assurés de notre disponibilité et de notre détermination pour affronter les effets de cette crise historique et préparer la vie d'après. Dans l'attente, restons chez nous au moins jusqu'au 11 mai pour lutter contre l'épidémie et respectons les mesures sanitaires.



Informations pratiques de la ville de Lezennes



- L'accueil au public de la mairie est fermé. Merci de prendre rdv par téléphone au 03 20 91 59 01 pour toutes questions relatives à l'état civil ou problème urgent. Les mairies de Villeneuves d'Ascq et Hellemmes sont les mairies instructrices des demandes de carte nationale d'identité et de passeport, service non disponible pour le moment.
- Les mariages sont suspendus jusqu'à la fin de l'Etat sanitaire, sauf cas de force majeure.
- À partir du 21 avril, cimetière de nouveau accessible de 8h à 16h30 du lundi au dimanche, sous réserve du respect des règles de sécurité sanitaire et des gestes barrières. Vous devez vous y rendre seul(e), muni(e) de l'attestation « déplacement bref » case n° 5.
- Les instructions des demandes d'autorisation d'urbanisme se poursuivent en tenant compte des règles applicables pendant l'état d'urgence sanitaire. Précisions concernant les modalités sur site internet de la ville infos Covid, rubrique urbanisme - www.lezennes.fr



- Les conditions d'inscription pour les écoles : enfants lezennois nés après 2017 (justificatif de domicile de moins de 3 mois). Dossier disponible sur www.lezennes.fr. Si besoin envoyer un mail à mairie@lezennes.fr ou appeler le 03 20 91 59 01. Information valable pour toute nouvelle inscription. Pour les extérieurs, demande de dérogation par courrier à joindre au dossier.
- Nos structures intercommunales restent à votre disposition en permanence : Si vous êtes préoccupés par la formation, l'emploi, mais aussi la vie quotidienne (santé, logement, vie familiale,...) et si vous êtes âgés de 16 et 25 ans votre conseiller de la Mission Locale reste à votre disposition pendant le confinement au 03 20 62 05 93, et sur Facebook, mission locale métropole sud. Et si vous avez plus de 26 ans votre conseiller de l'office intercommunal au 03 20 62 97 27, et sur facebook «office intercommunal».



- Conciliateur de justice : Contact uniquement par mail : eric.david@conciliateurdejustice.fr
- La Poste de Lezennes est fermée jusqu'à nouvel ordre. Distribution et relève du courrier assurées mercredi, jeudi et vendredi. La poste d'Hellemmes est ouverte depuis le 20 avril pour toutes opérations.
- Esterra maintient les collectes des ordures ménagères (ramassage du mardi). La prochaine collecte déchets recyclables est le 8 mai.

Manifestations et cérémonies



- Annulation des manifestations municipales jusque fin juin et de la cérémonie du 1^{er} mai pour les remises de médailles (une petite surprise sera réservée aux aînés).
- Les prochaines cérémonies nationales inscrites au calendrier sont également impactées :
 - 26 avril : Journée nationale d'hommage du souvenir des victimes et des héros de la déportation (Pavoisement aux couleurs nationales).
 - 8 mai : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 (Hommage municipal **sans public**).

Commerces



- Marché sur rdv au standard au 03 20 91 59 01, créneaux valables pendant 15 jours.
- Instants sucrés : Chaque jour de 7h à 13h. Fermé le mercredi. Fermé le 1^{er}, le 8 et le 21 mai. www.instants-sucre.fr.
- Bocal zen : Mardi au samedi de 9h à 17h. Contenants extérieurs non autorisés à part les bouteilles. www.le-bocal-zen.fr/sophie-doize/
- Civette : Lundi au vendredi : 6h45-12h30 et 15h-19h. Samedi : 8h-12h30. Dimanche : 9h-12h.
- Pharmacie du Grand Stade : Lundi au Vendredi 9h à 12h30 et 14h à 19h30. Livraison possible pour les aînés. Tél : 03 20 91 28 27 - Mail : pharmaciadugrandstade@outlook.fr / De garde le samedi 9 mai de 21h à 9h.
- Europa Pizzas : Ouvert du mercredi au samedi de 11h à 14h et de 18h à 21h.

Action sociale

- Repas à domicile : Augmentation de la capacité habituelle, se rapprocher du standard de la mairie pour les commandes.

Le Réseau d'écoute (RESAL) est actif trois jours par semaine pour une attention particulière à nos plus fragiles.



- En cas de problème financier ou organisationnel, laissez vos coordonnées téléphoniques en Mairie ou envoyer un mail à notre assistante sociale, (social@lezennes.com) , Mme Despierres vous contactera.
- Les «Restos du coeur lezennois» ne sont pas ouverts, les lezennois peuvent s'adresser à la permanence de Mons-en-Baroeul, le mardi matin, Maison des associations, 8 ter rue d'Alsace.
- Si vous êtes une personne isolée, pensez à vous inscrire sur le registre communal mis en place à la mairie, ce registre permet de vous localiser et vous proposer une aide adaptée si nécessaire.
- Si dans votre entourage, vous connaissez une personne isolée, signalez-le nous.
- Numéros d'urgence : 3919 - Violences Femmes Info / 119 - Allô Enfance en danger.

Toutes les informations pratiques jusqu'à la fin du confinement seront affichées à la porte de la Mairie et des salles Grémaux et Brassens.